

disent nos vis-à-vis. Il suffira pour ce faire de s'en tenir au programme que nous avons mis en oeuvre.

Le budget présenté par le ministre des Finances le 26 février dernier tendait à assurer la relance de l'économie, à favoriser l'activité économique. Il y parvient. Nous commençons à en voir les signes. Les ventes immobilières sont à la hausse pour le sixième mois d'affilée. Selon nous la reprise est bien amorcée et nous allons en bénéficier en définitive.

Ce qui importe, c'est de donner l'exemple. Il nous faut montrer au secteur privé que nous avons bien l'intention de freiner les dépenses publiques. Nous avons présenté à cette fin un projet de loi. Nous ne pouvons permettre des règlements salariaux excessifs dans le secteur public.

Six provinces ont suivi notre exemple; elles se sont inspirées de la politique du ministre des Finances et elles ont signalé qu'elles allaient ou avaient adopté la politique prônée par le ministre dans son budget. Ainsi, je pense que nous sommes sur la bonne voie et que nous allons nous en sortir fort bien en fin de compte.

Comme le ministre l'a déclaré dans son discours, nous allons, bien entendu, nous plier à la demande de la Commission des relations de travail dans la fonction publique et nous sommes prêts à rencontrer M. Bean et ses négociateurs pour voir si nous pouvons parvenir à une sorte d'entente sur des clauses normatives et d'autres questions. Nous espérons qu'ils viendront à la table de négociation et qu'ils feront tout en leur pouvoir pour permettre de faire avancer les choses.

Il est plutôt ironique que leurs propres employés doivent être représentés par des syndicats. Je ne pense pas qu'ils aient négocié de bonne foi avec certains de leurs propres employés. Si on se fie à certains éditoriaux, ils s'en sont tenus à des ententes prévoyant des augmentations inférieures à 0-3-3. Cependant, nous avons réussi à nous entendre jusqu'à maintenant avec plusieurs unités de négociation et nous allons continuer à négocier. Nous sommes persuadés qu'en définitive, nous serons en mesure de régler cette question cette semaine et de nous pencher ensuite sur d'autres mesures législatives.

Mme Sheila Finestone (Mount Royal): Monsieur le Président, je voudrais simplement poser quelques questions brèves et précises au député.

Initiatives ministérielles

J'ai écouté ses propos et les ai réellement trouvés un peu offensants. Il a dit que le gouvernement a négocié et conclu avec un certain nombre de syndicats un règlement de 0, 3 et 3 p. 100 et qu'ils en sont parfaitement heureux. Je voudrais lui demander si, en toute bonne conscience, il peut me dire que le gouvernement a négocié avec les contrôleurs de la circulation aérienne, les officiers de navire et les ingénieurs sans leur accorder une compensation pécuniaire quelconque, par exemple en haussant leur classification ou en leur accordant d'autres appliquées avantages pécuniaires. Vous avez agi en catimini, vous n'avez pas été francs. Vous procédez de façon très subtile et très butée. Vous n'êtes pas ouverts. Le public ne peut pas comprendre ce que vous faites.

Si vous pouvez me montrer l'un de ces groupes qui ont accepté les 0, 3 et 3 p. 100, je serai très heureuse de dire que j'ai eu tort et que vous avez eu raison. J'ai toutefois le sentiment que vous leur avez offert une compensation quelconque pour pouvoir négocier. Pourquoi ne faites-vous pas de même avec l'Alliance de la Fonction publique? Pourquoi ne négociez-vous pas pendant que ses membres sont au travail? Pourquoi n'amenez-vous pas un médiateur et ne permettez-vous pas à ces personnes de retourner au travail? Elles veulent travailler, tout en étant en mesure de payer les coûts inflationnistes accrus dans tout le pays. Vous ne leur avez pas accordé la dignité que confère le droit de travailler et, en même temps, le droit d'obtenir une compensation, ce que vous avez fait pour d'autres groupes avec lesquels vous dites avoir négocié 0, 3 et 3 p. 100. Vous savez que vous ne l'avez pas fait.

• (1140)

Pourquoi voulez-vous laisser les portes fermées plutôt qu'ouvertes à la négociation? Vous savez très bien que vous vous êtes également donné dans ce projet de loi un article tout à fait répréhensible. Encore une fois, le gouvernement agit par décret. C'est mal et vous le savez.

J'ai beaucoup de respect, à bien des égards, pour le député de Burlington. Mais qu'il puisse prendre la parole et appuyer ainsi la position du gouvernement est tout à fait inacceptable. Levez-vous et dites comment vous avez réellement négocié ces autres conventions collectives et quelle compensation pécuniaire vous avez offerte.

De plus, pouvez-vous me dire pourquoi vous ne prenez pas exemple sur ce que le juge Gold a fait avec la Société canadienne des postes et ne renvoyez-vous pas ces gens au travail pendant que vous négociez? Enfin, êtes-vous